Parcs des logements familiaux

Le Service logement de la Ville de V►lizy-Villacoublay se tient ► votre disposition pour :

- **vous accompagner dans votre recherche de logement sur le territoire communal,**
- **vous orienter dans vos questions relatives au logement,**
- **vous proposer des places de stationnement,**
- **vous aider si vous rencontrez des probl►mes d?hygi►ne dans votre logement**

Horaires d?ouverture

Le service re►oit sur rendez-vous aux horaires d?ouverture en appelant au 01 34 58 11 39 ou en ►crivant ► logement@velizy-villacoublay.fr

- lundi de 8h30 ► 12h et de 13h30 ► 17h
- mardi de 15h ► 20h
- mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 ► 12h et de 13h30 ► 17h

Prenez rendez-vous directement en ligne ici pour :

- D►poser un dossier de logement,
- Renouveler ou modifier une demande de logement,
- Demander des renseignements relatifs ► l?avancement d?un dossier de demande de logement,
- Signer un bail, constituer un dossier suite ► une proposition de logement

Selon votre situation, il existe sur le territoire communal diff►rents types de logements :

Les logements sociaux

La ville comptabilise plus de 1100 logements sociaux familiaux appartenant ► 5 bailleurs (I3F, SNI , IRP, France Habitation et Pierres et Lumi►res). Ces logements sont r►partis entre diff►rents r►servataires dont les majoritaires sont la Pr►fecture, la Ville et Action Logement. Certains de ces logements sont adapt►s aux personnes ► mobilit► r►duite.
Pour d►poser une demande de logement social, il faut ►tre de nationalit► fran►aise ou avoir un titre de s►jour en cours de validit► et, avoir des ressources qui ne d►passent pas certains plafonds (voir conditions).

Comment d►poser une demande de logement social

- vous pouvez remplir directement votre demande en ligne (1►re demande, renouvellement, modification)
- vous pouvez t►l►charger le formulaire CERFA le retourner au service logement accompagn► de la photocopie de la pi►ce d?identit► du demandeur et du co-demandeur.

Attention : une demande de logement social a une dur►e de validit► d?un an. Elle doit donc ►tre renouvel►e chaque ann►e sous peine de radiation.
Le nombre de demandes de logement social ►tant important au regard du faible nombre de lib►ration de logement du parc social, les d►lais d?attente peuvent ►tre importants.

- Si vous ►tes salari► d?une entreprise ayant plus de 20 salari►s, rapprochez-vous de votre employeur pour d►poser une demande de logement *via* Action Logement
- Si vous ►tes fonctionnaire d?►tat, vous pouvez aller sur le site BALAE (Bourse Aux Logements des Agents de l?►tat)
- Dans certaines situations vous pouvez faire un recours DALO (Droit Au Logement Opposable)

Lorsque vous prenez rendez-vous pour le d►p►t ou le renouvellement d?une demande de logement social, nous vous remercions de vous munir des documents suivants :

- La pi►ce d?identit► du demandeur et du cotitulaire de la demande (s?il y en a un),
- Le n► de s►curit► social du demandeur et du cotitulaire (s?il y en a un),
- Les 2 derniers avis d?imposition (n1 et n-2 du demandeur et co-titulaire).

Ces documents sont indispensables ► la validation de l?enregistrement ou du renouvellement de la demande.

Les logements SEMIV

La Soci►t► d?►conomie Mixte Immobili►re de V►lizy (SEMIV), avec plus de 2900 logements locatifs, est le bailleur le plus important sur le territoire communal. SEMIV, qui n?est pas un bailleur social, propose des logements dont certains adapt►s aux personnes ► mobilit► r►duite allant du studio au 6 pi►ces, ► un niveau de loyer interm►diaire.
Pour obtenir un dossier SEMIV, vous devez adresser un courrier ► Monsieur le Maire en indiquant le type de logement souhait►, les ressources mensuelles du m►nage, vos lieux d?habitation et de travail.

Les logements personnes ►g►es

La R□sidence Madeleine Wagner situ□e 7, place Dautier accueille les personnes □ partir de 60 ans. Cette r□sidence propose 79 logements de type T1 bis pour accueillir les personnes seules ou les couples. Un accueil temporaire est □galement possible.
Pour obtenir plus d?informations, vous pouvez :

- contacter Madame Murielle Gille, directrice, 01 39 46 31 20
- vous rendre sur leur site

L?h□bergement temporaire

La R□sidence H□teli□re □ Vocation Sociale (RHVS) permet d?accueillir sur le territoire de V□lizy-Villacoublay des salari□s en mobilit□ professionnelle cherchant un h□bergement temporaire d?un jour □ plusieurs semaines. Cet □quipement situ□ 47-53 avenue de l?Europe propose 134 studios (dont certains accessibles aux personnes □ mobilit□ r□duite) enti□rement □quip□s pouvant accueillir jusqu?□ 2 personnes. Vous pouvez obtenir plus d?informations :

- par mail
- par t□l□phone au 01 30 67 64 40

Probl□mes d'hygi□ne

Vous ou une de vos connaissances, rencontrez des probl□mes d?hygi□ne dans le logement ?
Apr□s en avoir averti le propri□taire et si les probl□mes persistent, adressez un courrier au Maire, et en fonction de la situation, un agent asserment□ en mati□re d?habitat se rendra au domicile.

Contact

Service logement

T□l : 01 34 58 11 39
logement@velizy-villacoublay.fr